

Des industries de santé au service de l'Humanité

Chimie • Caoutchouc • Industrie pharmaceutique • Répartition pharmaceutique • Drogue pharmaceutique • Instruments à écrire • Laboratoires d'Analyses Médicales • Navigation de plaisance • Officines • Pétrole • Plasturgie • Négoce et prestations de services médico-techniques.

Notre Fédération ne compte pas moins de 6 branches dont l'activité est totalement dédiée à la santé :

- ➔ L'Industrie Pharmaceutique : 103 000 salariés,
- ➔ L'Union (plus connue en interne par droguerie) : 16 600 salariés,
- ➔ Les Officines de pharmacie : 95 800 salariés,
- ➔ Le Négoce et prestations de services médicotecniques : 16 700 salariés,
- ➔ La Répartition pharmaceutique : 10 404 salariés,
- ➔ Les Laboratoires de biologie médicale : 20 420 salariés.

Soit au total près de 263 000 salariés représentant une masse salariale de 12 milliards 625 millions : ce sont les chiffres du Ministère du travail au 31 mars 2017, ils correspondent aux inscrits pour les élections professionnelles.

En 2012, ce chiffre était de 246 145 salariés : dit comme cela et si on n'y prête pas attention, on pourrait faire un simple calcul et dire que l'effectif de ces six branches a augmenté de 16 855 salariés, or, il n'en est rien.

Du fait des dispositions légales pour les élections professionnelles, les CDD, les apprentis, les stagiaires rémunérés entrent dans ces effectifs et ce n'est pas neutre. Pour exemple et pour mieux comprendre : dans l'industrie pharmaceutique, en 2016, il y a eu 10 000 sorties pour quasi 9 900 entrée ; mais si on y regarde de plus près, ce ne sont que 3 500 entrées en CDI les autres étant des CDD, stages rémunérés ou apprentis, soit 6 500. Ceci permet au patronat de la branche de pérorer à grand renfort de communication que cette dernière branche n'a perdu que 120 emplois en 2016 alors qu'en réalité ce sont 6 500 CDI qui ont été supprimés.

Il en est de même dans chacune des branches : PSE, cessions, fermetures, délocalisations sont devenus une normalité et malheureusement le quotidien de l'activité de nos syndicats.

Ce sont donc 263 000 salariés dans ces six branches de l'industrie de santé, auxquels on additionne les milliers de salariés des branches chimie, pétrole, caoutchouc, plasturgie qui travaillent directement ou indirectement pour les industries de santé soit parce qu'elles fournissent des matières premières ou parce qu'elles fabriquent des dispositifs médicaux ou encore des emballages et contenants. **Les industries de santé et les emplois indirects qu'elles génèrent ont donc une place importante dans notre Fédération.** Les emplois et l'éco-

nomie qu'elles génèrent pour le pays sont loin d'être négligeables. La branche de l'industrie pharmaceutique est troisième dans le poids du PIB français avec 7 milliards d'euros d'excédent budgétaire. Au-delà de ces considérations, les industries de santé sont nécessaires et indispensables à notre pays. Elles doivent être au service de la santé publique, notre outil doit permettre de garantir notre indépendance thérapeutique.

Pourtant, des pans entiers de ces industries sont en train de disparaître, du fait des exigences capitalistes : faire du fric, toujours plus, pour quelques-uns au détriment du droit de se soigner pour des millions d'êtres humains sur la planète. 80 % des produits de soins sont fabriqués par 20 % des pays de la planète, les pays les plus riches bien sûr, rendant dépendants les autres bien évidemment. Pour les pays les plus pauvres, l'OMS estime à deux milliards les êtres humains qui n'ont aucun accès aux soins et deux milliards partiellement. **Une telle situation est inacceptable et intolérable.** Notre Fédération est au cœur de ces enjeux, c'est pourquoi, nous organisons une :

**Conférence internationale sur
les industries de santé
salle du CCN à Montreuil
25, 26 et 27 octobre 2017**

Le droit à la santé, l'accès aux soins vaut pour chaque être humain de la planète, les productions des industries de santé sont des biens communs de l'Humanité. Elargir le débat au-delà des frontières de la Fédération est donc une nécessité. Chacun le sait, on ne fait pas une conférence pour le plaisir et l'image, encore moins lorsqu'elle est internationale.

Le premier intérêt d'une conférence, pour la Fédération, mais surtout pour nos syndicats, réside dans sa préparation et sa construction. Cela nécessite des débats en amont qui génèrent la prise en compte du sujet et apportent toujours des éléments de réflexion et arguments pour nos activités revendicatives.

L'autre intérêt c'est la suite que l'on donne à ce type d'évènement, le matériel et les productions qui en seront issus seront autant d'outils pour continuer la bataille des idées pour peu qu'on les fasse vivre et partager.

Chaque syndicat de la Fédération est donc d'ores et déjà invité à s'inscrire pleinement dans cette initiative, et à venir participer aux débats de cette conférence.

Dès maintenant réservez ces dates ! Pour les modalités de participation, les syndicats ayant des besoins particuliers peuvent se rapprocher de la Fédération.

Conférence internationale des industries de santé au service de l'Humanité

◆ Programme :

Mercredi 25 octobre 2017

- 9h00
 - Accueil des délégations étrangères et des participants
- 12h
 - Repas
- 13h30-17h30
 - Introduction de la conférence par Manu BLANCO, Secrétaire fédéral de la FNIC CGT
 - **Introduction du thème 1 :**
Les besoins de santé dans le monde
La carence et les défaillances des systèmes actuels
Intervention du cabinet SECAFI
 - Débats

Jeudi 26 octobre 2017

- 9h00-12h00
 - **Introduction du thème 2 :**
La structuration des industries de santé en France et dans le monde
- 12h00-13h30
 - Repas
- 13h30-17h30
 - **Introduction du thème 3 :**
Les industries de santé, de la recherche aux soins
Intervention du cabinet CIDECOS
 - Débats

Vendredi 27 octobre 2017

- 9h00-11h30
 - **Introduction du thème 4 :**
Nos propositions syndicales pour des industries de santé au service de l'humanité
 - Débats
- 11h30-12h00
 - Conclusion par Emmanuel LEPINE, Secrétaire général de la FNIC CGT



BULLETIN D'INSCRIPTION



CONFÉRENCE
DES INDUSTRIES DE SANTÉ AU SERVICE DE L'HUMANITÉ
LES 25, 26 ET 27 OCTOBRE 2017
9H00 SALLE DU CCN
À MONTREUIL

Le syndicat CGT _____ Branche d'activité _____

Localité _____ dép. _____

* Participation de /____/ Camarades

Bulletin de participation à retourner à la FNIC-CGT, case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil
Fax : 01.55.82.69.15 Email : contact@fnic-cgt.fr